



PI 4700

Dépôt : M. Aloyse Bisdorff

13.12.2000

Aloyse Bisdorff

8

## MOTION

Considérant que le marché de l'emploi luxembourgeois a un besoin grandissant de main d'oeuvre (cf avis de la Chambre de Commerce) qu'il sollicite avec de plus en plus de difficultés en des endroits de plus en plus éloignés des pays limitrophes, asséchant en même temps le marché de l'emploi dans ces régions;

considérant qu'en même temps des personnes actives venant de pays tiers à l'Union Européenne se trouvent au Luxembourg en situation irrégulière comme "sans papiers";

considérant que par ailleurs des demandeurs d'asile se trouvent interdits de travail et, dans la plupart des cas, voient leur demande d'asile refusée;

considérant que des personnes en âge de travailler et voulant travailler, voire des personnes travaillant déjà et déclarées à la sécurité sociale, risquent par conséquent à chaque instant l'expulsion manu militari;

considérant que cette situation malsaine ne saurait perdurer;

### la Chambre invite le Gouvernement

- à régulariser la situation des travailleurs étrangers dans un proche avenir;
- à promouvoir une politique d'asile généreuse, notamment vis-à-vis des personnes venant du Kosovo et d'autres régions de Yougoslavie, touchées par la guerre;
- à arrêter immédiatement la pratique des expulsions.

A. Bisdorff

PH

J. Huss

[Signature]